

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : *

Jean Steensels

Date et signature * *04/07/96*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE BUREAUTIQUE.**

CODE (3)	<i>756407V3651</i>
----------	--------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : *25/06/96*

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l' Administration

04. Aug. 1996

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITIE DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- 1.1 concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2 répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

- ▶ Permettre une exploration à la fois de l'architecture générale d'une interface graphique fournir les repères et les principes indispensable pour une manipulation efficace et intelligente.
- ▶ Découvrir les concepts de base du traitement de texte, du tableur et de la base de données.
- ▶ Permettre d'intégrer l'outil informatique dans une démarche méthodologique.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant doit posséder un titre pédagogique ou être inscrit comme élève régulier dans une année d'études débouchant directement sur un titre pédagogique.

Capacités

- ▶ décrire et situer les éléments fondamentaux d'une architecture et d'un environnement P.C.
- ▶ réaliser une publication simple impliquant une mise en page imposée avec intégration d'un texte, d'une image ou d'un tableau récupérés.

Titre pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'unité de formation
INFORMATIQUE - UTILISATION PEDAGOGIQUE D'UN LOGICIEL DE PRESENTATION
ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

Le laboratoire devra comprendre

- ▶ des ordinateurs dont les performances sont suffisantes pour supporter les contraintes des logiciels utilisés pour la formation;
- ▶ une ou des imprimantes dont les caractéristiques permettent de concrétiser sur papier les réalisations créées à l'écran.

Les groupes ne dépasseront pas 20 étudiants.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITÉ DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

L'étudiant sera capable

de formater une disquette;
de créer une disquette système;
de copier un fichier;

de définir les concepts de tâche, de programme et d'application;
de gérer des programmes;
de gérer des fichiers;
d'effectuer des échanges de tâches dans un environnement graphique (transferts de données de divers types
y compris à partir ou vers une tâche DOS fenêtrée);

d'utiliser les fonctions traditionnelles d'un traitement de texte: édition, archivage, mise en forme,
impression;

édition : créer, supprimer, modifier, copier, déplacer, rechercher, remplacer;
reconnaître les constituants d'un texte : caractères, paragraphes, sections,...
créer, appliquer, modifier un style;
créer et gérer des modèles de documents;

d'utiliser des fonctions avancées telles que tabulation, colonne, tableau, en tête et bas de page, notes,
macro instruction simple.

définir les concepts de base du tableur : cellules, types de données, formules, adressages;

de copier, déplacer, modifier le contenu des cellules;

d'organiser l'affichage écran;

d'utiliser des fonctions;

de créer une macro instruction simple;

d'effectuer une requête, un tri;

de mettre en page une feuille de calcul;

de mettre en forme une représentation graphique d'un tableau de données.

définir les concepts d'une base de données : fichier, champ, enregistrement, structure

de créer une base de données;

de modifier la structure d'une table;

d'organiser l'affichage écran;

d'utiliser les requêtes et les filtres pour retrouver des données, de trier des données;

de créer des états.

de dégager une didactique de l'utilisation des logiciels de traitement de texte, de tableur et de gestionnaire
de base de données.

04. Aug. 1996

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

La compétence de l'étudiant sera jugée suffisante si

à partir d'un thème imposé, il réalise un document pédagogique répondant à des consignes de mise en page incluant au minimum une mise en évidence d'une partie de texte, un tableau, un en-tête ou un bas-de-page et l'intégration d'un objet.

à partir d'un problème pédagogique choisi, il élabore un document de gestion à l'aide du logiciel le plus adéquat; la constitution du document comprendra la réalisation d'une feuille de calculs ou la gestion d'un fichier.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ▶ de la pertinence du choix de l'outil pour l'objectif poursuivi,
- ▶ de l'originalité du produit obtenu,
- ▶ de la capacité de l'étudiant à dégager une didactique de l'utilisation d'un logiciel de bureautique dans le cadre d'activités pédagogiques.

document 8bis

Date:

04. Aug. 1996

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITÉ DE FORMATION

**INFORMATIQUE - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT D'UN P.C. -
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES LOGICIELS DE
BUREAUTIQUE.**

Le chargé de cours sera un enseignant.